

Communiqué de Presse
2 août 2018

Nouvelle-Aquitaine **Les clients du Crédit Coopératif soutiennent** **Echo-Mer & Surfrider Foundation Europe**

En 2017, les produits de partage du Crédit Coopératif ont permis à deux associations de Nouvelle-Aquitaine, Echo-Mer et Surfrider Foundation Europe, de bénéficier de plus de 65 000 € de dons. L'argent récolté contribue à la pérennisation de leurs activités de sensibilisation de protection de l'environnement.

Le choix de la finance de partage permet aux particuliers de s'engager et de reverser une partie des revenus de leur épargne à des associations. Les produits de partage que propose le Crédit Coopératif permettent de choisir la structure à laquelle le client souhaite faire un don, devenant de cette manière acteur du financement. Il contribue ainsi au développement des valeurs de la banque, puisque les associations bénéficiaires des dons respectent un certain nombre de critères : pédagogie, respect de l'environnement, démarche solidaire,... Les associations Echo-Mer et Surfrider Foundation Europe, toutes deux engagées dans la préservation du patrimoine, notamment maritime, sont accompagnées depuis une dizaine d'années par le Crédit Coopératif.

ECHO-MER

Echo-Mer est une association dédiée à la protection et la sauvegarde des océans. Ses actions sont organisées autour de deux axes principaux, la pédagogie (balades éco-citoyennes, interventions auprès des scolaires, entreprises, etc.) et la revalorisation de matériaux (voiles, bâches publicitaires, néoprène, liège, poches à huîtres). L'association aspire à participer au développement des bonnes pratiques dans le milieu maritime, en sensibilisant un maximum de personnes (grand public, scolaires, plaisanciers, professionnels du nautisme, collectivités et personnel de port). Leurs actions s'étendent sur l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine, et ont vocation à se développer sur toute la façade atlantique française.



En 2017, les dons du Crédit Coopératif s'élèvent à 23 633 euros

Les 23 633 € de dons de la communauté (regroupant les clients-donneurs via plusieurs produits de partage) ont aidé à la mise en place d'animations pédagogiques auprès des écoles élémentaires de Charente-Maritime et des solutions d'économie circulaire sur 4 types de déchets (les voiles, les poches à huîtres, les combinaisons néoprène et les bouchons de liège). Les dons proviennent essentiellement du [Livret Agir](#) (16 831€) et de la [Carte Agir](#) (6 677 €).



Echo-Mer est bénéficiaire depuis 11 ans des dons issus des produits de partage du Crédit Coopératif.



Pour David Beaulieu, Fondateur de Echo-Mer, « *L'épargne de partage est, pour nous, un vrai plus en termes d'image positive, et aussi un gage de sérieux puisque nous sommes adossés à une banque solidaire. L'épargne de partage nous permet de nous faire connaître sur le plan national et d'avoir des relations concrètes avec des particuliers qui nous soutiennent et qui relaient les informations de l'association.* »

SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

Surfrider Foundation Europe est une ONG de protection et de préservation de l'océan, des lacs, des rivières et du littoral, au travers de trois thématiques phares : la qualité de l'eau et la santé des usagers, l'aménagement du littoral et les changements climatiques, les déchets aquatiques. L'ONG s'est dotée au cours de son existence de compétences environnementales fortes et a développé une réelle expertise en matière d'éducation à l'environnement.



En 2017, les dons du Crédit Coopératif s'élèvent à 41 814 euros

Les 41 814 € de dons de la communauté proviennent essentiellement du [Livret Agir](#) (24 038 €) et de la [Carte Agir](#) (17 499 €). L'argent récolté est affecté à de nombreux projets, y compris les plus militants, ne bénéficiant pas ou peu de subventions.



Surfrider Foundation Europe est bénéficiaire depuis 10 ans des dons issus des produits de partage du Crédit Coopératif.



Pour Pénélope Giroud, responsable marketing et grands comptes de Surfrider Europe, « Bénéficiaire des dons du Crédit Coopératif est une formidable opportunité pour Surfrider Foundation Europe. Cela permet de toucher une cible de personnes peu sensibilisées qui n'auraient pu connaître l'ONG autrement. Certains donateurs finissent même par devenir bénévoles pour l'association. De plus, le revenu généré est significatif pour l'ONG, nous permettant de financer des projets clés. »

Le Crédit Coopératif : Acteur de la finance engagée

Au total, en 2017, les produits de partage du Crédit Coopératif ont généré **3 millions d'euros** de dons pour 53 associations bénéficiaires.

Pionnier de la [finance engagée](#), le Crédit Coopératif a inventé en 1983 le premier placement de partage en Europe. Il a ensuite continué à innover pour proposer une très large gamme de placements, qui permet de générer des dons ou d'investir dans des entreprises solidaires. Le Crédit Coopératif propose également la Carte Agir, qui offre au client la possibilité de verser un don à chaque retrait. Plus récemment, il a mis en place une offre d'épargne tracée, afin que le client puisse choisir l'utilisation qui est faite par la banque de son argent, les principaux domaines étant Agir pour la Planète, Agir pour entreprendre autrement, et Agir pour une société plus juste.

[En Nouvelle Aquitaine, le Crédit Coopératif est présent](#) à Agen, Bayonne, Bordeaux, Brive-la-Gaillarde, Dax, La Rochelle, Limoges, Niort, Pau, Poitiers et Sarlat, et a déployé une e-agence à Bordeaux.

Contacts Presse

Crédit Coopératif : Laurence Moret, 01 47 24 83 37 - presse@credit-cooperatif.coop

Agence Coriolink : Amélie Lebreton, 06 70 60 25 30 - amelie.lebreton@coriolink.com

À propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. <http://www.credit-cooperatif.coop/>

